



République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MANA
REUNION DU 09 MAI 2016**

COMMUNE SYMBOLE

OBJET : Retrait de la délibération du 25 février 2016 portant sur l'achat de deux billets pour l'Association Omnisports Javouhey (AOJ) de Mana

L'an deux mil seize, le lundi neuf du mois de mai à dix heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mana, dûment convoqué, suite au report de la séance du vendredi vingt-neuf avril 2016, qui n'a pu valablement délibérer faute de quorum, s'est réuni en séance extraordinaire du deuxième trimestre 2016 sous la présidence de Monsieur Jean-Claude **JADFARD**, 2^{ème} Adjoint en l'absence de Monsieur Georges **PATIENT**, Sénateur Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Jean-Claude JADFARD ,	2 ^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
Kou, Augustin YA ,	4 ^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
Arlène BOURGUIGNON ,	Conseillère Municipale
Wilkenson MAZILE ,	Conseiller Municipal délégué
François ALPHONSE ,	Conseiller Municipal délégué
Mblia SIONG ,	Conseillère Municipale déléguée
Marie-Tatiana KALLOE ,	Conseillère Municipale
Maria BOCENO ,	Conseillère Municipale
Steeve PAVANT	Conseiller Municipal

ABSENTS :

Excusés :

Georges PATIENT ,	Sénateur Maire
Rosange FIRMIN ,	1 ^{ère} Adjointe au Sénateur Maire
Maurice MARCLOREN ,	7 ^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
Joseline BACOUL ,	8 ^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
Oscar PINAS ,	Conseiller Municipal délégué
Marie-Lou PERRIER ,	Conseillère Municipale

Non excusés :

Albéric BENTH ,	3 ^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
Anne-Marie READ ,	5 ^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
Jennifer FREDERIC ,	6 ^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
Tria Rosine LY ,	Conseillère Municipale déléguée
Adelien LINO ,	Conseillère Municipale déléguée
Philippe FORTUNIER ,	Conseiller Municipal
Suzon OCTAVIE ,	Conseiller Municipal délégué
Shereza JUBITANA ,	Conseillère Municipale
Yann MANDE ,	Conseiller Municipal délégué
Sophie XIONG ,	Conseillère Municipale
Kio SIONG ,	Conseiller Municipal
Tchoua YA ,	Conseiller Municipal
Vanh VANG ,	Conseiller Municipal
Phia SIONG ,	Conseiller Municipal

ONT DONNE PROCURATION :

Georges **PATIENT**, Sénateur Maire à Jean-Claude **JADFARD**, 2^{ème} Adjoint,
Oscar **PINAS**, Conseiller Municipal délégué à Wilkenson **MAZILE**, Conseiller Municipal délégué,
Marie-Lou **PERRIER**, Conseillère Municipale à Maria **BOCENO**, Conseillère Municipale.

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil, Madame Arlène **BOURGUIGNON** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Nombre de Conseillers en exercice : **29**

Nombre de membres présents : **09**

Date de convocation du Conseil Municipal : **02 mai 2016**

Monsieur le Deuxième Adjoint au Sénateur Maire expose qu'en raison des réserves faites par Monsieur le Préfet de la région Guyane, en date du 18 avril 2016, dans le cadre du contrôle budgétaire, il convient de retirer la délibération du 25 février 2016 portant sur l'achat de deux billets pour deux jeunes membres de « l'Association Omnisports Javouhey » de Mana.

Des remarques étant faites concernant la non inscription à l'ordre du jour de la séance du conseil municipal du 25 février dernier.

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé de monsieur le Deuxième Adjoint au Sénateur Maire sur l'objet susvisé,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE de retirer la délibération portant sur l'achat de deux billets d'avion pour deux jeunes membres de « l'Association Omnisports Javouhey » de Mana, que le retrait sera porté à la connaissance du public par affichage et parution sur le site web de la commune.

.....
.....

Pour extrait certifié conforme
Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

P/ le Sénateur Maire,
La 1^{ère} Adjointe,



Rosange FIRMIN

La Première Adjointe au Sénateur Maire de la Commune de Mana soussignée
Certifie que la présente délibération a été publiée le
et transmise à Monsieur le Sous-préfet de
Saint-Laurent du Maroni, le19 Mai 2016.....

